

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

ASA 33/029/2006 – ÉFAI

Londres, le 21 juillet 2006

Action complémentaire sur l'AU 199/06 (ASA 33/028/2006 du 20 juillet 2006)

CRAINTES DE « DISPARITIONS » / CRAINTES DE TORTURE

PAKISTAN

Obaidullah Ali Baloch (h), 26 ans
Samiullah Baloch (h), son frère, 24 ans

Amnesty International a appris qu'Obaidullah Baloch avait été libéré. Il aurait déclaré qu'il était détenu par la police militaire, après avoir été arrêté avec son frère Samiullah le 16 juillet. Amnesty International ne dispose pas de nouvelles informations concernant le lieu de détention de ce dernier, qui risque toujours d'être torturé.

Obaidullah et Samiullah Baloch ont été appréhendés à Askari, un quartier de Quetta (province du Baloutchistan). Certaines sources indiquent qu'en arrêtant ces deux hommes, les autorités cherchaient à faire pression sur leur frère aîné, le sénateur Sanaullah Baloch, afin qu'il cesse de dénoncer, lors de ses visites à l'étranger, les violations des droits humains perpétrées au Baloutchistan. Leur famille s'apprête toujours à déposer une requête en *habeas corpus* (procédure permettant la comparution immédiate d'un détenu devant une autorité judiciaire) afin de contester la légalité de l'arrestation de Samiullah Baloch et d'être informée de son lieu de détention.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

- saluez la remise en liberté d'Obaidullah Baloch ;
- déclarez-vous préoccupé par la sécurité de Samiullah Baloch, qui aurait été arrêté par la police militaire le 16 juillet 2006, et priez instamment les autorités de révéler son lieu de détention ;
- rappelez-leur que la détention au secret est contraire aux droits fondamentaux inscrits dans les articles 9 et 10 de la Constitution du Pakistan ;
- demandez la libération immédiate de Samiullah Baloch, à moins qu'il ne soit inculpé d'une infraction dûment reconnue par la loi, auquel cas il devra bénéficier dans les meilleurs délais d'une procédure équitable ;
- priez les autorités de veiller à ce qu'il soit autorisé à consulter l'avocat de son choix, à recevoir la visite de membres de sa famille et à bénéficier de tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin.

APPELS À :

(Il est possible que vous rencontriez des difficultés lors de l'envoi de courriels au Pakistan. Si vous recevez un message d'erreur, veuillez renvoyer votre mail. Si l'envoi échoue à nouveau, merci d'adresser votre appel par fax ou par voie postale.)

President Pervez Musharraf
Pakistan Secretariat,
Islamabad, Pakistan

Fax : + 92 51 9221422

Courriers électroniques : *via* le site du président :

<http://www.presidentofpakistan.gov.pk/WTPresidentMessage.aspx>

Formule d'appel : *Dear President Musharraf, / Monsieur le Président,*

Ministre de la Justice et des Droits de l'homme :
Mr. Muhammad Wasi Zafar
Minister of Law, Justice and Human Rights

S Block, Pak. Sectt. Islamabad, Pakistan

Fax : + 92 51 9202628

Courriers électroniques : minister@molaw.gov.pk

Formule d'appel : *Dear Minister, / Monsieur le Ministre,*

Gouverneur du Baloutchistan :

Awais Ghani

Governor House

Quetta, Balochistan, Pakistan

Fax : + 92 81 920 2178 / 2992

Formule d'appel : *Dear Governor, / Monsieur le Gouverneur,*

COPIES aux représentants diplomatiques du Pakistan dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 1^{er} SEPTEMBRE 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*